



Présentation du code vestimentaire

Le port du code vestimentaire s'appuie sur une volonté de valoriser l'égalité et de créer un environnement propice au travail, à l'efficacité et au sérieux. Il est un outil favorisant la synergie entre les élèves

Il se compose des éléments suivants :

- Haut uni bleu ou blanc
- Le bas est au choix des élèves : pantalon ou jupe de couleur sobre.
- Casquette, jeans, vêtement déchiré, troué, sarouel, bermuda, tongs, lunettes de soleil et épaules nues sont interdits dans l'enceinte de l'établissement.
- Qamis et Abaya sont réservés pour la salle de prière.
- Le voile doit être de petite taille

Rappel : la tenue de sport (sweat-shirt, jogging, legging) est réservée exclusivement au cours d'EPS.

Le personnel encadrant est convaincu des avantages dont peuvent bénéficier les élèves et nous invitons tous les membres de la communauté éducative à participer au respect du code vestimentaire

Toute inscription à l'établissement Ibn Khaldoun vaut acceptation expresse du présent code vestimentaire défini dans le Chapitre 5, Article 2 du règlement intérieur.